

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DU 2 mars 2010

OBJET

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre
à la 38^{ème} édition du MEDEC du 17 au 19 mars 2010
au Palais des Congrès - Porte Maillot – Paris (Med-Expo : stand C47B)

Présente pour la première fois au MEDEC, la FFRandonnée souhaite démontrer son implication très forte dans le domaine de la santé et souligner l'importance de l'activité physique ou sportive adaptée comme outil thérapeutique :

- **la promotion de la santé par la prescription de la randonnée**

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre apporte chaque année sa contribution active aux campagnes nationales de prévention de santé et valorise les bienfaits de la pratique régulière de la randonnée, activité douce, à la portée de tous et pratiquée par plus de 15 millions de personnes de tous âges et de toutes conditions, sur le bien-être et la santé.

- **la volonté d'apporter au médecin un outil thérapeutique adapté**

Par le biais de ses nouveaux clubs labélisés « Rando Santé® », la Fédération Française de la Randonnée Pédestre est en mesure de répondre aux besoins des différents acteurs et réseaux de santé publique. Les patients et usagers, notamment les sédentaires ou malades, peuvent désormais être accueillis dans les clubs volontaires pour bénéficier d'une **activité physique adaptée** à leurs capacités et d'un encadrement formé à l'**accompagnement sécurisé** de ces publics, du plaisir et de la convivialité de la pratique en groupe. Le **Ministère de la Santé et des Sports** soutient spécifiquement le développement d'un projet « Rando Santé® » en Ile-de-France, qui propose le maintien des acquis des patients insuffisants respiratoires aux sorties d'un réseau de santé spécialisé, « Recup'air ».

- **un appel à collaboration vers les médecins qui souhaitent s'impliquer dans le mouvement « sport santé »**

Déléataire et agréée auprès du **Ministère de la Santé et des Sports**, la FFRandonnée s'est doté d'une commission médicale nationale présidée par le Dr Pierre Josué ; cette commission statutaire a pour rôle d'élaborer le règlement médical et veiller à son application, dresser un bilan de surveillance médicale et lutter contre le dopage. Dans la pratique, elle étend largement son action vers la **formation, l'information des pratiquants et la prévention en matière de santé par l'activité physique**. Dans ce cadre, elle **s'élargit et fait appel à un certain nombre de médecins** de comités de randonnée pédestre, un par département, disposés à **apporter leurs compétences**, par exemple pour l'animation de conférences ou de manifestations sur le thème « Randonnée Santé », la réalisation et publication d'études (accidentologie et « état de santé des randonneurs »), la rédaction d'articles publiés dans la presse ou dans les dossiers santé du site web de la Fédération. **A travers sa présence sur le MEDEC, la Fédération souhaite solliciter les professionnels souhaitant s'impliquer dans le développement de projets sport-santé notamment autour de la pratique de la randonnée.**

Pour tout renseignement : medical@ffrandonnee.fr

Contact presse : Anne Deny, tél : 01 44 89 93 87 – email : adeny@ffrandonnee.fr